

« dompter la langue. C'est un mal inquiet : elle est pleine d'un venin mortel. »

« Par elle, nous bénissons Dieu, notre Père, et par elle nous maudissons les hommes : la bénédiction et la malédiction partent de la même bouche. Il n'est pas bon, mes frères, qu'il en soit ainsi. »

(St Jacques, Ch. 2.)

L'ART DE GOUVERNER SA LANGUE

La bouche du sage est dans son cœur.
Le cœur de l'insensé est dans sa bouche.
(Eccl. 21, 29.)

Préférer écouter que parler,—car mieux vaut se taire que parler ;—et parler moins que plus,—et bien que beaucoup,—et à propos que souvent.—Réfléchir avant de parler.—Savoir parler par son silence.—Retenir sa langue quand le cœur est ému.—Se taire quand on se sent trop d'envie de parler.—Parler après les autres,—jamais contre les autres,—toujours bien des autres,—jamais pour s'excuser,—toujours avec modestie,—jamais contre la vérité,—toujours avec discrétion,—jamais par humeur.—Quand la vanité s'y mêle, purifier son intention.—Ne parler ni trop haut ni trop bas.—Ne s'informer de rien par curiosité.—Laisser le monde parler du monde.—Ne se plaindre de rien, ni des personnes, ni des choses.—Ne point parler de soi, ni des siens ;—peu de ses œuvres, peu de ses peines,—et encore à peu de personnes.—Point de paroles inutiles ;—mais savoir dire des riens en récréation,—disant tout devant Dieu et pour Dieu.

FAITES CELA, ET VOUS IMITEREZ :

JOSEPH, qui parlait peu,—MARIE, encore moins,—et Jésus, presque jamais.—*Et vous serez parfait.*

On conseille aux personnes pieuses de faire souvent leur examen sur *l'art de gouverner sa langue*, comme moyen sûr de connaître et de réformer leur intérieur.

Questions sur le Tiers-Ordre.

Q. Quels sont les priviléges du Tiers-Ordre par rapport à l'autel privilégié ?

R. Les prêtres, célébrant à n'importe quel autel, jouissent personnellement de l'autel privilégié trois jours chaque semaine, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu le droit d'user un autre jour de ce même privilège.

Quand les prêtres célébrent à l'intention des tertiaires défunt, ils jouissent toujours et partout de l'autel privilégié.

Léon XIII, *Misericors Dei Filius*, 30 mai 1883.